



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 15/09/2021

Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, EPL de Auch

Monsieur le ministre, madame la directrice générale, monsieur le directeur général adjoint, monsieur le directeur régional,

Le SNETAP-FSU, au nom des personnels de l'EPL d'Auch (Occitanie) dépose ce jour **un préavis de grève pour le mardi 21 septembre 2021**. Ce préavis est la conséquence d'un mal-être croissant consécutif à de nombreux dysfonctionnements et inquiétudes qui perdurent.

Les personnels ont appris ce mercredi 8 septembre à 11h00, l'injonction de regrouper les 2 classes de BTS APV1 et STA1 scolaires dans les disciplines du tronc commun suite à la remontée des effectifs le vendredi 3 septembre, jour de rentrée.

Dès le mois de juin, les coordonnateurs des 2 filières ont préparé la rentrée en amont. Ces documents ont été validés par les équipes lors de la réunion de pré-rentrée (les tableaux de pluridisciplinarité, les positionnements de travaux pratiques, les dates de stages individuels, les visites d'entreprises, les stages collectifs, les voyages d'étude, les plans d'évaluation, le calendrier des CCFs ,...).

Dès le mois de juin, la directrice adjointe a géré, équilibré les fiches de services et a préparé les emplois du temps de l'ensemble des enseignants en combinant toutes les contraintes, ce qui est un travail en amont énorme, qui conditionne la sérénité de tous pour une rentrée scolaire encore particulière au vu du contexte sanitaire stressant toutes les équipes.

Les pré effectifs sortis début juillet, soit 14 prévus en APV1 , environ 6 en STA1 (qui sont remontés au service régional) auguraient déjà des effectifs en baisse sur ces 2 BTS. En juillet dernier, avant que les personnels de permanence ne prennent leur congés d'été bien mérités, toujours pas d'alerte de vos services pour établir des scénarii de fonctionnement en interne, voire régionaux. (de substitution, ou au moins commencer à informer les étudiants et famille lors des réunions de rentrée).

Ensuite, lors des réunions de prérentrée, toujours aucune alerte quant à un regroupement potentiel des classes de BTS, se profilait donc une rentrée ordinaire. Il n'en est pas moins vrai que, pour assurer une rentrée la plus sereine possible, en devant intégrer également le protocole sanitaire (distribution des programmes, des emplois du temps , des échéanciers) un travail énorme en amont des coordonnateurs et de la directrice adjointe a été nécessaire jusqu'en juillet et à partir du 23 août 2021 pour chacune des filières ...

Pourtant à leur grande surprise, ce mercredi 8 septembre, - soit près d'une semaine après la rentrée -, convocation en urgence pour informer de l'obligation de fusionner partiellement les deux classes de BTS APV1 et STA1.



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Pour les personnels, les conséquences de ce regroupement seraient considérables en commençant par le facteur humain pour des enseignants qui avaient déjà reçu leur fiche de service provisoire et envisageaient après ces 2 années "compliquées cause Covid" une année scolaire un peu plus sereine. Quelle déconvenue !

Au mépris de toute considération pédagogique, la fusion des 2 classes en urgence impose de revoir l'ensemble des fiches de service par chaire, les emplois du temps, les dates des séances de pluridisciplinarité, les plans d'évaluation (pourtant prêts à être envoyés pour validation aux P.A.J.), les dates de C.C.F, et enfin de tenter de faire coïncider les dates de stage (dates de stage par ailleurs déjà validées en CA). Tâche ardue car pour ces deux filières, l'agroalimentaire et les productions végétales, les périodes de fort "besoin" des entreprises en stagiaires ne sont pas les mêmes. En EPS, cela impose aussi de revoir les réservations des installations sportives louées ou prêtées par les municipalités, ce qui touche l'ensemble des équipes d'EPS du bassin d'Auch car les plannings sont déjà établis, ces emplois du temps nécessitant des salles spécifiques.

Cela représente donc un énorme travail supplémentaire pour les coordonnateurs et la directrice adjointe, et des perturbations très étendues. Ce travail devra de plus être fait dans la précipitation, tout en assurant les cours face à face avec nos étudiants, (ce qui relève de notre mission première) puisqu'il n'a pas pu être anticipé et préparé sereinement.

- Au niveau de la pédagogie : chaque enseignant, illustre le contenu du module traité en fonction de la filière pour stimuler les étudiants, et cela est même exigé de façon explicite dans certains modules par le référentiel (par exemple en M23, Langue étrangère : extrait : ([« discussions techniques dans son domaine de spécialité »]). Ce regroupement nuirait donc à la qualité de formation de nos étudiants.

- Au niveau "crédibilité", à la rentrée les étudiants (et leurs familles) n'ont pas été informés de cette possibilité de fusion, chaque coordinateur leur a présenté le déroulé de l'année . Plus d'une semaine après, il va falloir leur annoncer les changements (fusion des classes en module général, changement des dates de stages , des dates CCFs,...): ce n'était pas les engagements présentés lors de la rentrée.

Si les personnels ne contestent pas les faibles effectifs, ils continuent à penser qu'il s'agit d'une année particulière, les effectifs dans ces 2 classes étant jusqu'alors convenables et ce depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui la communication et la stratégie de la part du ministère de l'agriculture leur semblent inadaptées concernant ces formations. Or, ces 2 BTS méritent amplement d'être promus car ils répondent à de réels besoins et de vrais débouchés sur leurs territoires. En interne, la volonté et les actions de recrutement sont toujours présentes; mais cette année la situation liée à la COVID 19 n'a pas permis de développer efficacement les actions dédiées au recrutement. (Visite, mini stages, portes ouvertes en présentiel...).

C'est pour toutes ces raisons, que les personnels demandent l'annulation de **la décision de regroupement des disciplines du tronc commun dans ces deux classes de BTS A1 pour cette rentrée scolaire 2021-22**. Concernant la rentrée 2022, il s'agirait de préparer en amont la stratégie de regroupement pour ces classes de BTS APV 2 et STA 2.



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Par ailleurs, ils souhaitent que vous vous engagiez à leur laisser la possibilité de mieux recruter à la rentrée 2022, en maintenant les seuils de ces deux formations à 19. La pérennité de certains postes étant en jeu, l'inquiétude des collègues s'amplifiant, c'est la sérénité de toutes les équipes pédagogiques qui en dépend.

C'est pour ces raisons que les personnels ont décidé le dépôt de ce préavis de grève pour le mardi 21 septembre.

Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement.

Pour le secrétariat général



Fabrice CARDON

Secrétaire général adjoint de la vie syndicale

Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans

Tél : 06 86 08 49 99 - snetap@snetap-fsu.fr

